

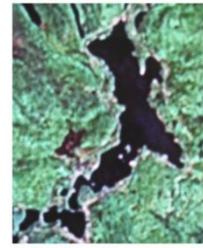
L'Association pour la protection de l'environnement du Lac Long de Saint-Élie-de-Caxton (APELL)

5210 Route des Lacs, Saint-Élie-de-Caxton (Québec), G0X 2N0

Matricule : 1162194154 - <http://www.registreentreprises.gouv.qc.ca/fr>

Courriel : les2lacslong@gmail.com

Page Facebook informative : <http://www.facebook.com/pages/Association-pour-la-protection-de-lenvironnement-du-lac-Long-APELL/163296323683083>



**Compte rendu de l'Assemblée générale annuelle (AGA)
Association pour la protection de l'environnement du Lac Long (APELL)
Samedi 3 juin 2017 à 9 h 30**

Lieu : Centre communautaire de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton

Présences : 41 membres ayant droit de vote et 52 personnes présentes

1. Ouverture de l'assemblée et présentation des nouveaux résidents

- Robert Matteau ouvre l'assemblée à l'heure prévue. Deux (2) *nouveaux résidents* assistent à l'AGA : Mme Denise Guérin et M. Luc Alarie.

2. Vérification de conformité de l'avis de convocation

- L'avis de convocation est déclaré conforme.

3. Vérification du quorum

- Nous constatons un nombre suffisant de membres.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- Proposé par M. Michel Tanguay et appuyé de Mme Marie-Thérèse Beaudoin, *l'ordre du jour* est adopté.

Adopté à l'unanimité

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 4 juin 2016

- M. Robert Matteau vérifie auprès des membres présents à l'assemblée s'il y a des questions ou des changements à apporter au *procès-verbal de l'AGA du 4 juin 2016*.
- Proposé par Mme Marie Thérèse Beaudoin et appuyé de Mme Lyse Juneau, il est décidé d'adopter le procès-verbal tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité

6. Rapport du secrétaire

M. Pierre Beaudoin fait un bilan sommaire des activités prévues au *Plan d'action 2016-2017* (Annexe 4 de l'AGA du 4 juin 2016) Il mentionne que la plupart de ces activités seront reconduites en 2017-2018.

Par la suite, il présente les membres du Conseil d'administration 2016-2017 (CA). Il précise le nombre et la date des rencontres du CA en 2016-2017 et il fait une nomenclature sommaire des différents sujets discutés au cours de ces réunions. (Voir annexe 1)

Mme Louise Guillemette fait le *bilan des activités récréatives et sportives* qui ont eu lieu en 2016-2017, dont la sortie en raquettes lors de la Pleine lune de février 2017 ainsi que les marches hebdomadaires du mardi et samedi (10 h).

7. Rapport du trésorier : État des revenus et dépenses pour l'année 2016 et l'État des prévisions budgétaires 2017 + Méthodes de paiements de la cotisation annuelle

M. Daniel Gaulin présente aux membres *l'État de revenus et dépenses 2016* (Voir annexe 2) et les *prévisions budgétaires 2017* (Voir annexe 3).

Proposé par M. Luc Alarie et appuyé de Mme Denise Bérubé, d'approuver les états financiers tels que rédigés.

Adopté à l'unanimité

M. Daniel Gaulin fait la nomenclature des diverses *méthodes de paiements* permettant aux membres d'acquitter leurs cotisations annuelles à l'Association. (Voir annexe 4)

8. Proposition de changement de nom et changements aux Statuts et règlements de l'Association

Suite à la lecture du *document d'appui* déposé aux membres de l'assemblée ainsi que suite aux discussions, il est proposé par M. François Hains et appuyé par M. Réal Doucet que le nouveau nom de l'Association devienne :

- Association des Propriétaires du lac Long de Saint-Élie-de-Caxton.

Adopté à l'unanimité

Suite à la lecture du *document d'appui* déposé ainsi que suite aux discussions, il est proposé par M. Yvan Chartier et appuyé par M. Marcel Boisvert d'approuver les changements aux *Statuts et règlements de l'Association* tels que libellés. (Voir l'annexe 5).

9. Plan d'action 2017-2018

M. Pierre Beaudoin élabore sur les activités prévues au *Plan d'action 2017-2018*. (Voir annexe 6).

10. Élection au conseil d'administration (CA 2017-2018) sous la présidence de M. Michel Tanguay

M. Michel Tanguay indique que deux (2) postes de directeur sont en fin de mandat : Pierre Beaudoin et M. Jacques Defoy.

M. Pierre Lavallée est proposé pour combler un poste de *directeur* par M. André Godin et appuyé par M. Gilles Dupuis.

M. Daniel Robert est proposé pour combler un poste de *directeur* par M. Réjean Jacques et appuyé par M. Pierre Lavallée.

Ces personnes acceptent leurs mandats de directeurs pour les deux (2) prochaines années.

Tous les postes de directeur sont comblés.

11. Varia

✓ **Messe du lac Long**

M. Robert Matteau mentionne que la *messe annuelle du lac Long* aura lieu le dimanche 16 juillet à 9 h.

✓ **Vitesse sur le chemin des Lacs-Longs**

Suite aux discussions, il est proposé par Mme Isabelle Normand et appuyé par M. Sylvain Chartier que le CA fasse les représentations nécessaires auprès de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton afin que des affiches soient installées pour réduire *la vitesse de 50km/h à 30 km/h* sur le chemin des Lacs-Longs.

✓ **Ensemencement**

M. Robert Matteau précise que le prochain *ensemencement* aura lieu au printemps 2018 selon les disponibilités budgétaires.

✓ **Internet haute vitesse**

M. Robert Matteau souligne que la MRC est en attente du résultat de la demande de subvention adressée au gouvernement provincial dans le cadre du programme récent ouvert sur le sujet. Une réponse est attendue en 2018.

✓ **Bruits au passage des motos sur la route des Lacs**

Suite aux discussions, il est suggéré que des représentations soient faites auprès de la Municipalité afin que des mesures soient mises en place pour palier ce problème de pollution sonore.

✓ **Entretien du chemin des Lacs-Longs**

M. Pierre Beaudoin mentionne qu'un message téléphonique ainsi qu'un courriel ont été adressés récemment à la personne responsable de la voirie de la municipalité afin que soit amélioré l'état de la voie de circulation.

✓ **Comité de vigilance environnemental**

Les membres de l'assemblée sont invités à signer une pétition pour se joindre à un comité mis en place pour assurer une vigilance sur tous les sujets portant sur l'environnement dans la MRC (Carré bleu).

✓ **Regroupement Québécois des Propriétaires Riverains (RQPR)**

Mme Marie-Thérèse Beaudoin invite l'Association et ses membres à joindre ce regroupement dont la mission est de « ... rassembler et soutenir l'ensemble des propriétaires riverains et leurs associations afin de favoriser la recherche de solutions à des enjeux et dossiers d'intérêt communs, notamment celui de la taxation municipale, et ce, dans le but ultime de protéger le patrimoine des générations présentes et futures. »

12. Tirage des prix de présence

- Grâce à la généreuse contribution de commanditaires de Saint-Élie (350 \$) et grâce à l'implication de M. Réjean Jacques, directeur responsable de ce dossier, un tirage de prix de présence est réalisé en fin de réunion de l'AGA.

13. Levée de l'assemblée

Proposée par M. Michel Tanguay

Levée de l'assemblée : 12 h

Voir documents en annexe.

Annexe 1 - Rapport du secrétaire

Réunions du CA en 2016-2017

➤ *Membres du CA*

- 7 membres : Jacques Defoy, Daniel Gaulin, Alain Greaves (depuis mars 2017), Louise Guillemette, Réjean Jacques, Robert Mateau et Pierre Beaudoin

Président : Poste vacant en 2016-2017

Trésorier : Daniel Gaulin

Secrétaire : Pierre Beaudoin

➤ *Réunions du CA en 2016-2017*

- 10 septembre (1 et 2)
- 22 octobre (3)
- 28 janvier (4)
- 18 mars (5)
- 22 avril (6)
- + 6 comptes-rendus de réunion

➤ *Principaux sujets*

- Plan d'action 2016-2017
- Site Web
- Nouvelle adresse postale
- Changement de nom de l'APELL
- Statuts et Règlements révisés de l'Association
- Plan d'action 2017-2018
- Adoption de l'état des résultats de l'année financière 2016
- Prévision budgétaires 2017
- Demande de subvention municipale pour l'Association
- Activités récréatives hivernales (marche) et printanières (distribution d'arbres et arbustes)
- Préparation de l'AGA 2017
- Autres sujets

Annexe 2 – États des résultats 2016

1er janvier 2016 au 31 décembre 2016

En caisse au 1er janvier 2016 10 632,83 \$

	Revenus	
Cotisations à l'Association (61 X 25 \$)	1 525,00 \$	
Cotisations ensemencement	375,00 \$	
Autres revenus	0,25 \$	
Vente de napperons	97,00 \$	
Subvention municipale	<u>3 000,00 \$</u>	
Total des revenus	4 997,25 \$	4 997,25 \$

	Dépenses	
1 Activités sociales et loisirs	- \$	
2 Analyses en laboratoire	- \$	
3 Article de bureau	32,13 \$	
4 Assemblée générale annuelle	132,41 \$	
5 Colloques et conférences	109,23 \$	
6 Cotisations diverses (CRE, OBVRLY)	25,00 \$	
7 Documentation	- \$	
8 Droits d'immatriculation	34,00 \$	
9 Ensemencement et gestion de la faune	2 999,95 \$	
10 Envois postaux	365,47 \$	
11 Études reliées à notre bassin versant	- \$	
12 Fournitures informatiques	140,64 \$	
13 Frais de communication et site web	166,71 \$	
14 Frais de déplacement	142,20 \$	
15 Frais bancaires	67,90 \$	
16 Matériel et équipement	- \$	
17 Messe du Lac Long	- \$	
18 Photocopies	113,13 \$	
19 Réunions des directeurs	177,72 \$	
20 Autres dépenses	<u>- \$</u>	
Total des dépenses	4 506,49 \$	4 506,49 \$

Surplus (pertes) 490,76 \$ 490,76 \$

En caisse au 1er janvier 2017 11 123,59 \$

Annexe 3 – Prévisions budgétaires 2017

1er janvier 2017 au 31 décembre 2017

Revenus

Cotisations des membres (80 x 25 \$)	2 000,00 \$	
Cotisations ensemencement	400,00 \$	
Napperons	50,00 \$	
Subvention	3 000,00 \$	
Total:		5 450,00 \$

Dépenses

Activités sociales et loisir	1 800,00 \$	
Assemblée générale	150,00 \$	
Cotisations diverses	300,00 \$	
Documentation, matériel et équipements de bureau	150,00 \$	
	-	
Ensemencement et gestion de la faune	\$	
Fournitures de bureau et photocopies	400,00 \$	
Frais bancaires et droit d'immatriculation	120,00 \$	
Frais de représentation (colloque etc.)	100,00 \$	
Frais postaux	400,00 \$	
	-	
Honoraires professionnels	\$	
Réunions CA	200,00 \$	
Site Web	6 000,00 \$	
Autres dépenses	100,00 \$	
Total :		9 720,00 \$
Surplus (pertes)		<u>(4 270,00) \$</u>
En caisse le 31 décembre 2016 :		11 123,59 \$
Prévision de l'encaisse le 31 décembre 2017 :		6 853,59 \$

Annexe 4 – Modes de paiement de la cotisation

Quatre modes de paiement sont proposés :

- **PayPal** - Pour ceux qui ont un compte avec cet organisme
 - Accéder au site de PayPal : <https://www.paypal.com/ca/home>
 - Si vous n'êtes pas inscrit, cliquer « Ouvrir un compte » en haut à droite
 - Si vous êtes déjà inscrit, cliquer « Connexion »
 - Entrer votre courriel et votre mot de passe
 - Cliquer sur « Payer ou envoyer de l'argent »
 - Cliquer sur « Payer des biens et des services »
 - Entrer l'adresse courriel de l'Association info@laclong.org + Cliquer sur « Suivant »
 - Dans la cellule sous « Vous envoyez de l'argent à info@laclong.org », indiquer le montant que vous payez (25 \$ + la contribution volontaire à l'ensemencement)
 - En dessous, dans la cellule « Ajouter un message », inscrire votre nom et votre adresse au lac
 - Cliquer sur « Suivant »

- **Virement entre personne Desjardins** - Pour les membres des Caisses Desjardins
 - Accéder au site de Desjardins Accès D
 - <https://accweb.mouv.desjardins.com/identifiantunique/identification?langueCible=fr>
 - Cliquer sur « Virer » à droite
 - Sélectionner sur « Virement entre personne Desjardins »
 - Cliquer en haut « Ajouter un bénéficiaire »
 - Inscrire dans « Identification du bénéficiaire » : « Association lac Long »
 - Inscrire dans « Raison du virement » :
 - Pour les résidants du chemin des Lacs-Longs : Inscrire votre numéro civique suivi de « chem » dans la cellule à cet effet ; exemple « 1234 chem ».
 - Pour les résidants la route des Lacs : Inscrire votre numéro civique suivi de « rout » dans la cellule à cet effet ; exemple « 1234 rout ».
 - Inscrire le transit de la caisse : 10106
 - Choisir le numéro de l'institution : 815
 - Inscrire le numéro du folio de l'Association : 1123645
 - Le nom de l'Association est alors inscrit définitivement dans vos virements. Vous n'aurez plus à effectuer cette procédure lors du paiement de votre prochaine cotisation.
 - Retourner à « Virement entre personne Desjardins » et inscrire le montant désiré dans la cellule « Association lac Long »

- **Par la poste** : Envoyer votre paiement (argent ou chèque) par la poste à l'adresse suivante :
L'Association des propriétaires du lac Long (APLL)
CP 1058
Saint-Élie-de-Caxton (Québec)
G0X 2N0

- **Paiement à un directeur** : Communiquer avec un des [directeurs de notre conseil d'administration](#) qui se fera un plaisir d'aller vous rencontrer et recueillir votre paiement

Pour tout autre renseignement, communiquer avec nous par courriel : info@laclong.org

Annexe 5 - Amendements aux Statuts et règlements de l'Association

APELL	APLL
<p>1- L'ASSOCIATION</p> <p>L'Association pour la Protection de l'Environnement du Lac Long de Saint-Élie-de-Caxton est un organisme à but non lucratif dont les lettres patentes ont été délivrées par le Registraire des entreprises, en vertu de la Loi sur les compagnies, le 22 avril 2004 sous le matricule 1162194154. L'Association vise à regrouper tous les propriétaires de terrains dans la zone déterminée par l'encadrement forestier du Grand Lac Long et du Petit Lac Long dans la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.</p>	<p>1. L'ASSOCIATION</p> <p>L'Association des propriétaires du lac Long de Saint-Élie-de-Caxton est un organisme à but non lucratif dont les lettres patentes ont été délivrées par le Registraire des entreprises, en vertu de la Loi sur les compagnies ... (À compléter). L'Association vise à regrouper tous les propriétaires de terrains situés dans la zone 235 RC telle que délimitée au plan de zonage 2010-012 feuillet #1 du Grand lac Long et du Petit lac Long de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton</p>
<p>2 - SIÈGE SOCIAL</p> <p>Le siège social de l'Association est situé au 5210 Route des lacs, Saint-Élie-de-Caxton, QC, G0X 2N0.</p>	<p>2 - SIÈGE SOCIAL</p> <p>Association des propriétaires du lac Long C.P. 1058 Saint-Élie-de-Caxton G0X 2N0</p>
<p>3 - BUTS</p> <p>L'Association vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir la protection de l'environnement du Lac Long; • Promouvoir des habitudes de vie respectueuses du caractère naturel des lieux; • Sensibiliser les propriétaires à leurs droits, obligations et responsabilités; • Au besoin, s'impliquer dans des dossiers concernant les droits collectifs des propriétaires 	<p>3 - BUTS</p> <p>L'Association vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le sentiment d'appartenance des propriétaires; • Faciliter la communication entre les propriétaires, notamment par l'information diffusée sur son site Web et par le biais d'activités récréatives; • Sensibiliser les propriétaires à leurs droits, obligations et responsabilités; • Promouvoir le respect de l'environnement et des bonnes habitudes de vie des riverains tels que décrits dans le Guide du résident.

4 – OBJECTIFS

- Sensibiliser les propriétaires du lac Long à la protection du littoral, des rives et de l'encadrement forestier du lac et de ses affluents contre toutes formes de dégradation;
- Informer les propriétaires du lac Long sur démarches d'amélioration de la protection du littoral, des rives et de l'encadrement forestier du lac et de ses affluents;
- Informer les propriétaires sur les règlements concernant la protection du littoral, des rives et de l'encadrement forestier du lac Long et de ses affluents;
- Effectuer auprès de la municipalité les démarches qui s'imposent pour obtenir et faire appliquer les règlements visant à protéger le littoral, les rives et l'encadrement forestier du Lac Long et de ses affluents;
- Participer à toute démarche connexe visant directement ou indirectement à répondre aux droits collectifs des propriétaires du lac Long;
- Collaborer avec l'OBVRLY et, s'il y a lieu, avec les autres associations de protection de l'environnement des lacs de la région.

4 – OBJECTIFS

- Profiter à longueur d'année d'un environnement agréable, sain et paisible tout en respectant la nature, la vie aquatique et la faune;
- Promouvoir la protection de l'environnement du lac Long en tenant informé les propriétaires sur les règlements concernant la protection du littoral, des rives et de l'encadrement forestier du lac Long et de ses affluents ;
- Inviter les propriétaires à initier et participer à des activités récréatives et sportives en tout respect de l'environnement et du Guide du résident;
- Collaborer avec les instances municipales et régionales, les autres associations de propriétaires à tous projets visant à rehausser la qualité de vie;
- Participer à toute démarche connexe visant directement ou indirectement à répondre aux droits collectifs des propriétaires du lac Long.

Annexe 6 - Plan d'action 2017-2018

- *Poursuivre* la création et la mise en ligne du **site WEB** de l'Association des Propriétaires du lac Long (APLL) afin d'*archiver* les documents produits à ce jour, d'*assurer* la diffusion de l'information utile aux propriétaires et de *faciliter* le paiement de la cotisation annuelle.
- *Assurer* la *mise à jour* en continu des **coordonnées** (# de téléphone et courriel) des propriétaires afin de garder contact.
- *Poursuivre* la **mise à jour** du *Guide des bonnes pratiques riveraines*.
- *Visiter* les **nouveaux riverains** et les *informer* sur les **buts et objectifs** de l'APLL, la vie en milieu riverain et forestier et leur *remettre* un **napperon** avec la carte bathymétrique du lac ainsi qu'un *Guide des bonnes pratiques riveraines*.
- *Identifier* et *organiser* des **activités sportives et récréatives** favorisant les échanges entre résidents et répondants à leurs besoins, telles que :
 - ✓ *Marches* sur le Chemin des Lacs-Longs (rendez-vous hebdomadaire) du mardi et samedi matin (Alain)
 - ✓ *Sortie* (une date à convenir) de kayaks, pédalos, pontons sur le lac (Louise)
 - ✓ *Épluchette* annuelle de blé d'Inde au lac Long (Robert)
 - ✓ *Rencontres* de groupes pratiquant des jeux de société (responsable à préciser)
 - ✓ *Tournois* de fers et pétanques (Réjean)
 - ✓ *Soirée* des Perséides en août (Alain)
 - ✓ *Randonnées* de raquettes en périphérie du lac Long (Pierre Lavallée)
 - ✓ *Marches* en raquettes sur le lac – Pleine lune de février (Alain)
 - ✓ *Réalisation et entretien* du chemin de glace (Pierre Lavallée)
 - ✓ *Journée* de pêche hivernale sur le lac (Pierre Lavallée)

 - ✓ *Autres ...* (responsables à préciser...)
- *Organiser* des **rencontres d'information** sur des sujets reliés à l'environnement et aux bonnes habitudes de vie en milieu riverain et forestier.
- *Poursuivre* le **suivi annuel de la qualité de l'eau** du lac.
- *Poursuivre* et *finaliser* l'**histoire du lac**.
- *Participer* au **Programme de subvention** annuel des associations de la municipalité de Saint-Élie-de-Caxton et *rédiger* la documentation requise.